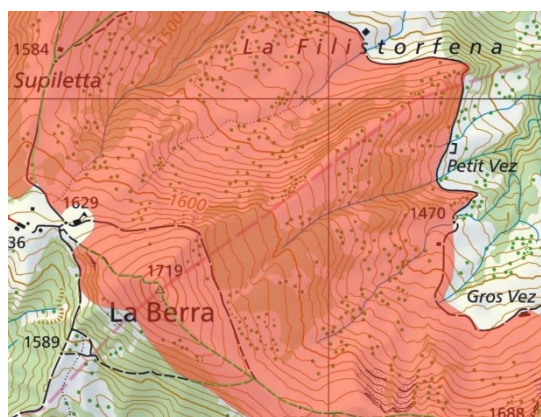
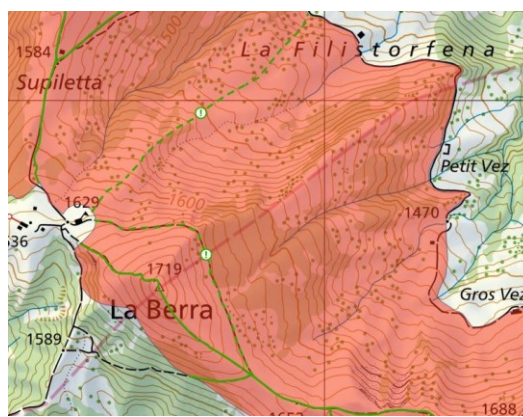


Zones de protection – complément



2019



2020

Deux itinéraires déjà autorisés mais assortis de restrictions ont pu être ajoutés sur les cartes interactives.

Le pointillé vert avec un point d'exclamation vert est la nouvelle astuce graphique pour signaler sur les cartes interactives les chemins et itinéraires assortis de restrictions. Pour connaître les restrictions propres à ces itinéraires, il faut cliquer sur la zone puis sur le lien en bleu qui renvoie à la carte de référence du canton (https://www.fr.ch/sites/default/files/2018-12/2018_DepliantZTBerra.pdf).

C'est un plus pour les randonneurs puisque plus d'itinéraires possibles !